VILLE DE
LANNEMEZAN
Balcon des Pyrénées

Nombre de Conseillers
- en exercice : 29
- présents : 18
- procurations : 7
- ayant pris part au vote : 25

DÉLIBÉRATION n° 2025/102

L'an deux mille vingt-cinq et le 09 septembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 03 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Robert MONZANI à Jean-Marie DA BENTA, Pascal AUDIC à Marie-France RUFFAT, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Joël MANO à Sylvie ORTEGA, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON et Philippe RAISON à Françoise PIQUE.

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Patrice ABADIE, et Rony BARTHE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Gestion des Ressources Humaines – Avancements de grades – Mise à jour du tableau des emplois, avec ouvertures des emplois

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée,

Conformément au Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités de services, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre les nominations des agents inscrits aux tableaux d'avancements de grades, établis pour l'année 2025, après avis du Centre de Gestion.

Ces modifications, préalables aux nominations, entrainent :
- Les créations d'emplois correspondants aux grades d'avancements

Vu le tableau des emplois,

Le Maire propose à l'assemblée,

A compter du 1er octobre 2025 : - Avancements de grades – Ouvertures de postes

Filière Technique – Catégorie B
- Ouverture d'1 emploi de technicien principal de 1ère classe à temps complet

Filière Technique – Catégorie C
- Ouverture de 2 emplois d'agent de maîtrise principal à temps complet

A compter du 15 décembre 2025 : - Avancement de grade – Ouvertures de postes

Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20250916-2025-102-DE
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

Filière Technique - Catégorie C

- Ouverture de 2 emplois d'agent de maîtrise principal à temps complet

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant sont inscrits au budget au chapitre et article prévus à cet effet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

➢ D'autoriser les avancements de grades ainsi que la mise à jour du tableau des emplois avec ouvertures de postes.

Le secrétaire,

VILLE DE LANNEMEZAN 65300

Pour copie conforme,
Le Maire,

VILLE DE LANNEMEZAN 65300

Affiché le 16 septembre 2025

Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20250916-2025-102-DE
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025